

CALENDRIER DES EXERCICES DE SÉCURITÉ PPMS (RISQUES MAJEURS — MENACES)

Etablissements scolaires de la Région Académique Guadeloupe

Ce calendrier vous aide à planifier, dès la rentrée 2026-2027, la réalisation et la transmission des exercices réglementaires de sécurité Risques Majeurs et Menaces. Cette année, une date académique a été arrêtée pour la réalisation du premier exercice obligatoire Risques Majeurs. Les **documents PPMS** sont à transmettre à l'adresse unique : ce.ppms@ac-guadeloupe.fr

Textes de référence : Circulaire interministérielle n° MENE2307453C du 8 juin 2023 relative au Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), BOEN n° 26 du 29 juin 2023

1. CALENDRIER — ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Période	Exercice Action	Ce que vous devez faire	Transmission (ce.ppms@ac-guadeloupe.fr)	Délai
★ OBLIGATOIRE Au plus tard le 15/09/2026	 Mise à jour du dossier PPMS	• Actualiser l'annuaire de crise.	→ Transmettre l' annuaire de crise mis à jour.	Avant le 15/09/2026
Au plus tard le 15/10/2026	 Mise à jour du dossier PPMS	• Mettre à jour le document PPMS. • Réviser la répartition des missions. • Identifier les personnes nécessitant une attention particulière.	→ Transmettre le PPMS mis à jour	Avant le 15/10/2026
DATE ACADEMIQUE Jeudi 15 octobre 2026 ★ OBLIGATOIRE	 Exercice RISQUES MAJEURS n°1	• Réaliser l'exercice Risques Majeurs (séisme, tsunami, inondation, TMD, glissement de terrain) + scénario. • Remplir la fiche d'observation. • Recueillir les retours des équipes.	→ Transmettre la fiche d'observation complétée	Avant le 18/10/2026
★ OBLIGATOIRE Au plus tard le 18/12/2026	 Exercice MENACES	• Réaliser l'exercice Menaces + scénario. • Remplir la fiche d'observation.	→ Transmettre la fiche d'observation complétée	Avant le 18/12/2026
Janvier–Mars 2027 (2e trimestre)	 Exercice RISQUES MAJEURS n°2 *vivement conseillé	• Réaliser l'exercice Risques Majeurs n°2 + scénario. • Remplir la fiche d'observation.	→ Transmettre la fiche d'observation complétée	Avant le 15/05/2027
Avril–Mai 2027 (3e trimestre)	 Exercice RISQUES MAJEURS n°3 *vivement conseillé	• Réaliser l'exercice Risques Majeurs n°3 + scénario. • Remplir la fiche d'observation.	→ Transmettre la fiche d'observation complétée	

⚠ IMPORTANT : L'exercice Risques majeurs ne se limite pas au seul exercice séisme : selon la situation géographique de l'établissement, il peut porter sur un risque tsunami, un glissement de terrain, une inondation, un transport de matières dangereuses (TMD), etc.

2. RÈGLES POUR UNE REMONTÉE FLUIDE

 Transmettre dès la réalisation	N'attendez pas la fin du trimestre. Dès que l'exercice est réalisé, transmettez la fiche d'observation. Cela évite les oublis.
 Une seule adresse :	ce.ppms@ac-guadeloupe.fr — Tous les documents PPMS sont à adresser à cette adresse unique.
 Planifier les exercices dès septembre	Inscrire dans l'agenda dès la rentrée : Risques majeurs n°1 : Date académique le jeudi 15 octobre , Risques majeurs n°2 et 3 vivement conseillés. Menaces : avant le 18/12/2026

3. CHECK-LIST — DOSSIER PPMS COMPLET

Chaque année, le dossier PPMS sera considéré comme complet lorsque les **4 éléments** suivants seront renseignés et transmis à **ce.ppms@ac-guadeloupe.fr**

Le PPMS doit être actualisé à l'issue de chaque exercice, sur la base des observations consignées dans la fiche de retour d'expérience (RETEX).

☐	Document	Attendu
☐ 1	Annuaire de crise	Avant le 15/09/2026
☐ 2	Mise à jour du PPMS, répartition des missions, liste des personnes nécessitant une attention particulière.	Avant le 30/09/2026
☐ 3	Fiche d'observation — exercice MENACES	Avant le 18/12/2026
☐ 4	Fiche d'observation — exercice RISQUES MAJEURS ☐ n°1 Date académique le jeudi 15 octobre	N°1 Avant le 18/10/2026
	☐ n°2 et n°3 *vivement conseillé.	*N°2 et n°3 Avant le 15/05/2027